



PROCOLE SANITAIRE

Reprise activité Basket-Ball - 01/09/2020

Ce protocole respecte les directives du ministère des Sports concernant les sports collectifs et les notes fédérales du 01/07/2020 et 01/09/2020 concernant les conditions de pratique du basket amateur.

Il sera revu en tant que de besoin suivant l'évolution de la situation sanitaire et la réglementation ministérielle et fédérale sur les conditions de pratique et les directives du propriétaire du lieu de pratique.

MANAGER COVID du RONCIER BASKET JOSSELIN : MENADA Pascal

REFERENTS COVID : LE BARBIER Fabienne - GUEGAN François - NAYL Liliane

LIEU de pratique : Salle Michel Juguet - Rue du Pont Mareuc 56120 JOSSELIN

PRATIQUANTS :

- **Arrivée en tenue** (sauf chaussures de pratique propres dans un sac).
- **Gourde individuelle avec étiquette ou marquage au NOM-Prénom du pratiquant**
- **Lavage des mains ou gel hydro-alcoolique obligatoire avant et après la séance**

- Pas de serrage des mains ni d'embrassade entre les pratiquants ni avec l'encadrant
- Pas de chasuble,
- Accès aux toilettes autorisé après accord de l'encadrant qui veillera à en limiter l'accès à 1 seule personne simultanément.
- Arrivée par la porte d'entrée principale, départ par cette même porte.

La porte d'entrée sera fermée 10 minutes après l'heure d'accueil de début de séance.

Public durant les entraînements : Seul un parent par mineur sera autorisé à y assister. Masque, distanciation et désinfection des mains à l'arrivée et au départ obligatoires.

Les vestiaires seront accessibles : Consignes affichées sur les portes des vestiaires.

ENCADREMENT :

- Port du masque obligatoire avant et après la séance, fortement recommandé pendant la séance.
- Lavage des mains ou gel hydro alcoolique avant et après chaque séance
- Règle de distanciation de 2 m pendant toute la séance
- Programme d'exercices approprié à la forme physique des participants et permettant de limiter au maximum les contacts en dehors des phases de jeu collectif
- Contrôle de l'accès individuel aux toilettes
- Désinfection des ballons et du matériel entre chaque séance, (désinfection des poignées de portes (recommandé))
- Tenue du planning de présence par séance et signature du respect du protocole de désinfection/nettoyage du matériel
- Fermeture de la porte d'entrée 10 minutes après l'heure d'accueil de début de séance
- Licence à jour dès la 1ère séance

Toute personne présentant des symptômes référencés dans le cadre du COVID 19 est susceptible de se voir refuser l'accès à la salle et/ou devront le signaler par mail ou SMS aux encadrants afin d'établir une possible liste de contacts en cas de diagnostic avéré.

En cas de suspicion, l'encadrant devra isoler le joueur ou la joueuse du groupe (fièvre ou symptômes référencés, toux, éternuements, fatigue intense etc..) en attendant qu'un parent puisse l'emmener s'il ne peut repartir par ses propres moyens.

MATCHS :

- **Pratiquants** : mêmes règles qu'aux entraînements (recommandé pour simplifier l'application)
-
- **Encadrement** : en dehors des périodes de jeu, toutes les personnes présentes autorisées devront porter un masque
-
- **Les officiels de table et délégué de club devront porter un masque pendant toute la durée de leur présence**
- Le coach principal est autorisé à enlever son masque pendant les périodes de jeu si la distanciation sur le banc et avec les officiels peut être appliquée.
- **Pas de serrage de mains ou autres contacts en dehors de ceux nécessités par l'action de jouer**
-
- **Public : port du masque obligatoire avant l'arrivée dans la salle pour les plus de 11 ans, désinfection des mains (recommandée) / présence autorisée d'1 accompagnateur par joueur dans le public, et 1 accompagnateur par équipe en dehors du coach,**
-
- **Sens de circulation entrée/sortie du public** : Porte d'entrée principale.
-
- **Protocole de désinfection/nettoyage du matériel** (bancs, ballons, chaises, tables, pupitre, ordinateur...) Par le délégué club (ex-responsable de salle).
-
- **Protocole d'accès aux vestiaires après match** : Affiché sur la porte des vestiaires.
-
- **Accès à la buvette** : Possible avec distanciation. Jet des gobelets recyclables à la poubelle après consommation.

**EN CAS DE TEST POSITIF (JOUEUR/SE, ENCADRANT,
PARENT) :**

**OBLIGATION DE CONTACTER LE MANAGER
OU UN REFERENT COVID,**